

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 10**

**Présents : 09**

**Votants : 09**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Vieure dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Mme PICANDET Nicole, Maire.

**Date de convocation : 11/09/2023**

Présents : Mmes PICANDET Nicole, AUCLAIR Ghislaine, PUYCHEVRIER Karine, Mrs OLECH Alain, DESURIER Claude, BOUDET Régis, METENIER Jean-Pierre, ORTIZ Frédéric.

Absent : M. DELAUME Lucien

Excusé : BOUDET Jenny

Secrétaire de séance : M. OLECH Alain

Délibération N° 30-2023

**Objet : Attribution du marché : travaux de désamiantage, démolition et terrassement de trois bâtiments existants**

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1, R.2123-4 et R.2123-5 ;

Considérant qu'une procédure adaptée a été lancée le 7 août 2023 afin de procéder aux travaux de désamiantage, démolition et terrassement de trois bâtiments existants ;

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 13 septembre 2023 (douze heures) ;

Considérant qu'après l'ouverture des plis et analyse des offres, la Commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 septembre 2023 en vue d'émettre un avis informel sur les offres reçues avant attribution par le Conseil municipal ;

Considérant que quatre offres ont été reçues ;

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de retenir : l'entreprise SARL REMMEAU pour un montant de 42 339,79 € HT
- d'autoriser Madame Le Maire à signer les pièces contractuelles des marchés avec l'entreprise retenue ainsi que tous documents correspondants à ces décisions,
- que les dépenses liées à cette construction sont prévues au budget 2023 et 2024.

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

### Décision modificative n°3 : Acquisition de matériels

#### INVESTISSEMENT

dépenses		recettes			
Article (chap.)	Opération	Montant	Article (chap.)	Opération	Montant
2183 (21)	- 80 Matériel informatique	976,00	021 virement de la section de fonct		976,00
		<b>976,00</b>			<b>976,00</b>

#### FONCTIONNEMENT

dépenses		recettes			
Article (chap.)	Opération	Montant	Article (chap.)	Opération	Montant
023	virement à section d'invest	976,00			
60632	fourniture petit équip	- 976,00			
		<b>0,00</b>			

<b>Total dépenses</b>	<b>976,00</b>	<b>Total recettes</b>	<b>976,00</b>
-----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Pour	9
Contre	0
Abstention	0

- Questions diverses** : - Mme le Maire informe le conseil municipal que M. COINON a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal,
- Mme le Maire informe le conseil municipal, qu'une étudiante de la commune a fait une demande de stage au secrétariat de mairie du 2 au 19 avril 2024,
  - distribution des invitations au repas des anciens,
  - demander des devis pour changer la clôture de la cour de l'école.

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
<b>PICANDET</b>	<b>Nicole</b>	
<b>OLECH</b>	<b>Alain</b>	
<b>DESURIER</b>	<b>Claude</b>	
<b>BOUDET</b>	<b>Jenny</b>	
<b>PUYCHEVRIER</b>	<b>Karine</b>	
<b>METENIER</b>	<b>Jean-Pierre</b>	
<b>BOUDET</b>	<b>Régis</b>	
<b>DELAUME</b>	<b>Lucien</b>	Absent
<b>AUCLAIR</b>	<b>Ghislaine</b>	
<b>COINON</b>	<b>René-Claude</b>	
<b>ORTIZ</b>	<b>Frédéric</b>	Excusé